





# RÈGLEMENT SPORTIF DES INTERCOMITÉS DE LA ZONE 4

Mise à jour 01/07/2022

#### Article 1 Généralités

Les intercomités consistent en une compétition par équipes et une compétition individuelle pour les comités départementaux de la zone 4 regroupant les ligues AURA, PACA et Corse.

Cette épreuve annuelle se déroule en un lieu unique de 20 tables au minimum; l'organisation est confiée alternativement à une association de l'une des deux ligues AURA et PACA.

Chaque comité désigne un responsable pour sa délégation comportant un coach par équipe engagée. La ligue du club organisateur désigne et rémunère le Juge-Arbitre et ses adjoints.

Des délégations d'autres zones peuvent être invitées.

## Article 2 Conditions matérielles

Les parties se jouent avec des balles en plastique agrées par la FFTT et fournies par l'organisateur.

#### Article 3 Catégories

Chaque comité présente une délégation composée d'une équipe de deux licenciés au minimum et trois licenciés au maximum dans chacune des six catégories suivantes :

- moins de 9 ans filles,
- moins de 9 ans garçons,
- moins de 11 ans filles,
- moins de 11 ans garçons,
- moins de 13 ans filles
- et moins de 13 ans garçons.

### Article 4 Qualification des joueurs

Les participants doivent détenir une licence « compétition » dans une association du comité représenté. Le sur-classement d'un joueur dans une équipe de catégorie supérieure est possible mais n'est pas autorisé pour la compétition individuelle.

## Article 5 Déroulement de la compétition par équipes

**5.1.** La formule de la compétition par équipes est définie en fonction du nombre d'équipes engagées par catégorie. Dans tous les cas, des poules sont constituées dans chaque catégorie. Le nombre d'équipes par poule est défini en fonction du nombre d'équipes engagées.

A l'issue des poules, les deux premières équipes de chaque poule sont placées dans un tableau final, à classement intégral, sauf dans les cas d'une poule unique ou de poules de 5 équipes ou plus. Les autres équipes de chaque poule de trois ou quatre équipes sont placées dans un autre tableau final, à classement intégral.

- **5.2.** Pour la compétition par équipes, le juge-arbitre répartit les équipes dans les poules. L'ordre est établi en faisant la somme, pour les 2 meilleurs joueurs présentés dans chaque équipe, de leurs points classement FFTT de la situation mensuelle publiée au mois de juin de la saison en cours. Les joueurs pris en compte sont ceux inscrits à la date du mercredi qui précède la compétition, aucun remplaçant ne sera accepté après cette date.
- **5.3.** Tous les comités peuvent, sur demande à l'organisateur et validation de celui-ci, inscrire une deuxième équipe dans une même catégorie en cas de tableau incomplet.

Dans ce cas, les équipes d'un même département seront réparties dans des poules différentes.

Le classement des challenges des intercomités ne prendra pas en compte ces équipes complémentaires.

**5.4.** Les rencontres se déroulent selon la formule : quatre simples et un double. Les parties se disputent au meilleur des cinq manches dans l'ordre suivant : AX - BY - double - AY - BX. La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a remporté trois parties.

Les parties sont arbitrées par les joueurs des équipes concernées.

En cas de score de 2-1 après le double, le Juge-Arbitre se réserve le droit de faire jouer les 2 derniers simples en même temps. Dans ce cas, les 2 parties seront jouées, si possible, sur 2 tables proches l'une de l'autre.

#### Article 6 Déroulement de la compétition individuelle

En fonction du nombre de participants et des contraintes matérielles et horaires, l'épreuve individuelle pourra se disputer selon l'une des formules suivantes :

- par élimination directe dans chaque catégorie. Le placement des joueurs dans un tableau sera fait en fonction de leurs points classement FFTT de la situation mensuelle publiée au mois de juin de la saison en cours. Dans la mesure du possible, deux joueurs du même Comité ne pourront pas s'affronter lors des deux premiers tours.
- par formule mixte : poule qualificative suivie d'un tableau à élimination directe Le placement des joueurs dans les poules sera fait en fonction de leurs points classement FFTT de la situation mensuelle publiée au mois de juin de la saison en cours. Dans la mesure du possible, deux joueurs du même Comité ne pourront pas s'affronter lors du premier tour du TED.

Tout joueur est tenu d'arbitrer une partie après son élimination du tableau individuel. Chaque partie se déroule au meilleur des 5 manches. Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

#### Article 7 Les challenges des Intercomités

- **7.1.** Trois challenges sont attribués pour un an aux comités dont les équipes ont obtenu les meilleurs résultats. Les comités invités participent également aux challenges. La ligue d'accueil offre les trois trophées :
  - Le trophée « Classement général » : challenge du meilleur comité sur l'ensemble des catégories, par cumul des points obtenus par les classements par équipes.
  - Le trophée « Classement Filles » : challenge du meilleur comité sur l'ensemble des catégories filles, par cumul des points obtenus par les classements par équipes.
  - Le trophée « Classement Garçons » : challenge meilleur comité sur l'ensemble des catégories garçons, par cumul des points obtenus par les classements par équipes.

## 7.2. Attribution des points dans chaque catégorie

Pour chacune des six catégories, les équipes sont classées suivant la place obtenue à l'issue du tableau

final en ne tenant compte que des équipes 1 de chaque comité. Les équipes 2 ne sont pas comptabilisées dans les trois challenges.

L'équipe classée première rapporte un nombre de points égal au nombre de comités engagés, puis on enlève un point par place pour les suivantes.

Ainsi, si 12 comités sont engagés alors 1er : 12 pts, 2è : 11 pts, 3è : 10 pts, ...

Le décompte reste identique pour chaque catégorie indépendamment du nombre d'équipes engagées dans la catégorie.

Ainsi, toujours pour 12 comités engagés s'il n'y a que 5 équipes 1 dans une catégorie, l'équipe classée première rapporte toujours 12 pts (13-1) et l'équipe classée dernière, c'est à dire à la cinquième place, sera créditée de 8 points (13-5).

## 7.3. Bonus - malus (uniquement pour le challenge « classement général »)

Afin de ne pas trop pénaliser les comités incomplets et laisser ouvert le challenge général, tout en les incitant à engager le plus d'équipes possibles, un système de bonus-malus complète le cumul des points obtenus par classements.

- **7.3.1.** Pour le challenge « classement général », les comités se verront ajouter un bonus en fonction du nombre d'équipes engagées dans la limite d'une équipe par catégorie :
  - Six équipes : 16pts
    Cinq équipes : 12 pts
    Quatre équipes : 8 pts
    Trois équipes : 4 pts
- **7.3.2.** Pour le challenge « classement général », les quatre meilleurs résultats, au maximum et dans la limite d'une équipe par catégorie, seront comptabilisés dans le cumul des points obtenus par classements.

Ainsi pour un comité disposant de six équipes (resp cinq équipes) engagées dans des catégories différentes, les deux moins bons résultats (resp le moins bon résultat) seront retirés du cumul des points.

## 7.4. Égalité entre plusieurs comités

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs comités pour l'attribution d'une place, l'avantage est donné dans l'ordre suivant :

- 1. Comité ayant obtenu le plus grand nombre de meilleure première place (toutes catégories pour le challenge « Classement Général », en catégories filles uniquement pour le challenge « Classement Filles » et en catégories garçons uniquement pour le challenge « Classement Garçons » )
- 2. Comité ayant obtenu le plus grand nombre de meilleure seconde place et ainsi de suite en cas d'égalité persistante.
- 3. Comité ayant engagé le plus grand nombre d'équipes en filles.